



---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil municipal :  
le 12/12/2025

Publication :  
le 29/12/2025

**SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2025**

**Délibération n° D-2025-432**

Rapport du déléguataire du service public - Halles de Niort -  
SAEM pour la gestion des Halles de Niort - Année 2024

**Président :**

**Monsieur Jérôme BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique ROUILLE-SURVAULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

**Secrétaire de séance :** Madame BOUTRIT Sophie

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Madame Florence VILLES, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Hervé GERARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Noélie FERREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Elsa FORTAGE, ayant donné pouvoir à Madame Julia FALSE

**Excusés :**

Monsieur Baptiste DAVID, Madame Cathy GIRARDIN.

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 18 décembre 2025**

Délibération n° D-2025-432

**Direction de la Réglementation et de l'Attractivité Urbaine**

**Rapport du déléguétaire du service public - Halles de Niort - SAEM pour la gestion des Halles de Niort - Année 2024**

Monsieur Romain DUPEYROU, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

La Société Anonyme d'Economie Mixte des Halles (SAEM) assure la gestion des Halles de Niort.

L'article L.3131-5 du Code de la commande publique dispose que le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retracant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou de services.

L'article L.1411-3 du Code général des collectivités territoriales précise que dès la communication du rapport son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Comme le prévoit l'article L.1413-1 du Code général des collectivités territoriales, ce rapport a été examiné par la Commission Consultative des Services Publics Locaux, en date du 18 novembre 2025.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prendre acte de la production du rapport de la Société Anonyme d'Economie Mixte des Halles (SAEM), déléguétaire du service public des Halles de Niort, pour l'année 2024.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

**Sophie BOUTRIT**

**Jérôme BALOGE**

**SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE POUR LA GESTION  
DES HALLES DE NIORT**

Société Anonyme au capital de 130 050 euros  
Siège social : Les Halles - 79000 NIORT  
353 648 918 RCS NIORT

**RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DE SERVICE PUBLIC  
A  
L'AUTORITE DELEGANTE  
EXERCICE 2024**

Conformément aux dispositions du décret n° 2005.236 du 14 mars 2005 modifiant le Code Général des Collectivités Territoriales et à celles de l'article 40 du contrat de Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation des Halles de Niort conclu le 30 novembre 2022 entre la SAEM pour la gestion des Halles de Niort et la ville de Niort,

La SAEM pour la gestion des Halles de Niort vous présente son rapport annuel comportant notamment les comptes retracant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de sa mission et les éléments permettant d'apprécier la qualité du service.

**Sommaire**

**1. Préambule**

**2. Les Comptes**

**3. Analyse de la qualité**

- A - Redevances applicables aux commerçants des Halles
- B - Difficultés de paiement et impayés
- C - Actions d'animation de communication et de développement

**4. Les conditions d'exercice du service public**

- A - Le nombre de commerçants exerçant sous les Halles
- B - Le personnel
- C - Travaux d'entretien
- D - Amélioration de la productivité

**1. Préambule**

La SAEM pour la gestion des Halles de Niort a été créée en septembre 1989 à l'initiative de la Ville de Niort.

A cette date, la Ville de Niort détenait 57 % du capital social et 76 commerçants se partageaient les 43 % des actions privées.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la part publique reste identique. Cependant, il s'est opéré un glissement du partenariat privé réparti sur 88 commerçants et sur l'association des Commerçants et Producteurs des Halles de Niort.

Le capital social est depuis l'origine de 130 050 euros et la valeur unitaire de l'action fixée à 153 euros.

La SAEM pour la gestion des Halles de Niort était initialement gérée selon la formule dualiste d'un Directoire et d'un Conseil de Surveillance.

L'assemblée générale mixte réunie le 4 décembre 2014 a décidé le changement de mode de gestion de la société et a adopté le Conseil d'Administration pour l'Administration et la direction de la société.

Conformément aux dispositions de l'article L 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et à celles des nouveaux statuts de la société, 6 sièges sur les 11 sièges d'administrateurs sont détenus par la Ville de NIORT, pour une durée de quatre années.

Ont ainsi été nommés par l'assemblée générale extraordinaire du 4 décembre 2014, puis renouvelés dans leurs fonctions pour une période de quatre années prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2022, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2021 :

- Ville de Niort, Madame BARBOTIN Jeanine
- Ville de Niort, Monsieur DELAGARDE Luc
- Ville de Niort, Monsieur LAPLACE Simon
- Ville de Niort, Monsieur GRIPPON Alain
- Ville de Niort, Monsieur Éric PERSAIS,
- Ville de Niort, Monsieur Pascal DUFORESTEL.

A la suite du décès de Monsieur Alain GRIPPON, Madame Sylvette RIMBAUD a été nommée pour le remplacer suivant décision du Conseil Municipal du 17 juin 2019.

Il est rappelé que le Conseil Municipal, réuni le 8 juin 2020, a désigné en qualité de représentants délégués de la Ville de Niort, Administrateur, au sein de la SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE POUR LA GESTION DES HALLES DE NIORT, les élus suivants :

- Monsieur Romain DUPEYROU
- Madame Jeanine BARBOTIN
- Monsieur Elmano MARTINS
- Monsieur Florent SIMMONET
- Madame Aurore NADAL
- Monsieur Thibault HEBRARD.

Les mandats de Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Éric PERSAIS et Monsieur Luc DELAGARDE ayant pris fin à compter de cette date.

Monsieur Romain DUPEYROU a été désigné, en qualité de représentant de la Ville de Niort, Administrateur et Présidente, en remplacement de Monsieur Luc DELAGARDE, à compter du 8 juin 2020.

5 autres administrateurs ont également été nommés parmi les actionnaires, non représentants de la Ville de NIORT, pour une même durée. Il s'agit de :

- Monsieur Pascal MATHON ; lequel, ayant démissionné à effet du 31 décembre 2019, a été remplacé par Madame Fabienne TRZCINSKI, cooptée par le Conseil d'Administration en date du 12 mars 2020.
- Monsieur David MARQUES RODRIGUES VIDEIRA.
- Monsieur Stéphane TEILLET.
- Monsieur Mickaël PAILLE.
- Mademoiselle Océane CHEVALLEREAU.

Par décision en date du 28 juin 2018, le Conseil d'Administration a renouvelé la Ville de NIORT, alors représentée par son représentant permanent Monsieur Luc DELAGARDE, Présidente du Conseil d'Administration, pour toute la durée de son mandat d'administrateur. Le Conseil d'Administration ayant opté pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, Monsieur Pascal MATHON a été renouvelé dans les fonctions de Directeur Général pour une durée de quatre années. Monsieur David MARQUES RODRIGUES VIDEIRA, a également été renouvelé dans ses fonctions de Directeur Général Délégué pour la même durée.

Monsieur Pascal MATHON ayant démissionné de son mandat de Directeur Général à effet du 31 décembre 2019, le Conseil d'Administration, réuni le 21 novembre 2019, a nommé :

- Monsieur Fernando David MARQUES-RODRIGUES-VIDEIRA, anciennement Directeur Général Délégué de la SEM DES HALLES DE NIORT, aux fonctions de Directeur Général à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 ;

Et

- Monsieur Stéphane TEILLET, aux fonctions de Directeur Général Délégué, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

L'ensemble des mandats d'administrateurs étant arrivés à expiration lors de l'Assemblée générale tenue en 2022, l'Assemblée générale du 23 juin 2022 a renouvelé ces mandats pour une nouvelle période de quatre ans, prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2026 afin de statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

En raison de la démission de leur mandat d'administrateur, de Monsieur Mickaël PAILLE le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et de celle de Madame Fabienne TRZCINSKI le 6 mars 2024, deux sièges d'Administrateurs sont devenus vacants.

Le nombre d'administrateurs encore en fonctions étant devenu inférieur au minimum statutaire sans toutefois être inférieur au minimum légal, il a été proposé au Conseil d'administration, conformément aux dispositions de l'article L. 225-24 du Code de commerce, de procéder à une nomination provisoire par cooptation.

Le Conseil d'administration réuni le 21 mars 2024 a décidé à l'unanimité de nommer à titre provisoire, respectivement, en remplacement de Madame Fabienne TRZCINSKI et de Monsieur Mickaël PAILLE, et sous réserve de ratification par la plus prochaine assemblée générale :

- Monsieur Jérôme GARCIN,
- Monsieur Éric CHEVALLEREAU,

Ce, pour la durée restant à courir du mandat de leurs prédécesseurs, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Ces nominations ont été ratifiées par l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires réunie le 27 juin 2024.

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Président du Conseil organise et dirige les travaux du Conseil d'Administration dont il rend compte à l'assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure en particulier que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration.

Le Directeur Général Délégué a pour mission d'assister le Directeur Général.

## 2. Les comptes

Les comptes présentés en Annexe 1 retracent la totalité des opérations afférentes à la délégation de service public susvisé.

Les comptes couvrent l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration réuni le 24 avril 2025.

Pour l'établissement du compte de résultat, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique.

Les produits d'exploitation de l'exercice ressortent à 270 326 euros, en hausse de 6,47 % par rapport à ceux de l'exercice précédent qui s'élevaient à 253 894 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 283 118 euros, en hausse de 5,12 % par rapport à celles de l'exercice précédent qui s'élevaient à 269 335 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à une perte de 12 792 euros contre une perte de 15 441 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'établit à une charge de 984 euros contre une charge de 1 102 euros pour l'exercice précédent.

Il résulte des comptes clos au 31 décembre 2024 que le résultat de l'exercice se solde par une perte de 13 776 euros contre une perte de 16 543 euros au titre de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat ont été dûment certifiés par l'Expert-Comptable de la SAEM pour la gestion des Halles de Niort, le Cabinet COGEP, ainsi que par le Commissaire aux Comptes, le Groupe Y SAS Audit (Annexe 2).

### 3. Analyse de la qualité

a) Redevances applicables aux commerçants des Halles



Pôle cadre de vie  
DRAU

DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC: HALLES DE NIORT

Information : en application de l'article L 2224-18 du CGCT les organisations professionnelles intéressées doivent être consultées sur l'établissement du régime des droits de places des Halles et marché. Cette consultation a été faite le 18/09/2024.

		HT	TTC	HT	TTC
INTERIEUR DES HALLES	<b>A.1 1ère catégorie</b>				
	A.1.1 Bancs adossés au mur (prix par mètre linéaire)	31,04	37,25	30,46	36,55
	<b>A.2 2ème catégorie bancs de passationnaire</b>				
	A.2.1 sur Grande Allée (prix par mètre linéaire)	28,75	32,10	26,25	31,50
	A.2.2 sur Petite Allée (prix par mètre linéaire)	19,21	23,05	18,83	22,60
	<b>A.3 3ème catégorie autres bancs</b>				
	A.3.1 sur Grande Allée (prix par mètre linéaire)	19,21	23,05	18,83	22,60
	A.3.2 sur Petite Allée (prix par mètre linéaire)	10,38	12,45	10,17	12,20
	<b>A.4 Caves l'unité</b>			18,38	22,05
Tarifs mensuel					
	<b>B.1 Producteurs et revendeurs abonnés</b>				
	B.1.1 Producteurs et revendeurs abonnés/mois/par mètre linéaire pour les 3 marchés du Jeudi, samedi et dimanche*	25,54	30,65	25,04	30,05
	B.1.2 Producteurs et revendeurs abonnés/mois/par mètre linéaire pour deux marchés sur Jeudi, samedi et ou dimanche*	17,63	21,15	17,29	20,75
	B.1.3 Producteurs et revendeurs abonnés/mois/par mètre linéaire pour un seul marché par semaine hors le marché du dimanche*	10,38	12,45	10,17	12,20
	<b>B.2 Producteurs et revendeurs non abonnés (prix par mètre linéaire, sur jours de marché à l'extérieur)</b>			4,21	5,05
	<b>B.3 Domé tarif sur jours calendaires particuliers</b>				
	domé tarif sur jours calendaires				
	Pâques - Lundi 21 avril 2025			2,13	2,55
	Pentecôte - Lundi 09 juin 2025				
	14 juillet - Lundi 14 juillet 2025				
EXTERIEUR DES HALLES	<b>B.4 Jours fériés ou marchés exceptionnels</b>				
	Abonnés, pour les jours compris dans l'abonnement :			<b>B.1.1 ou B.1.2</b>	
	Jour de l'an				
	jeudi 1 mai 2025				
	jeudi 8 mai 2025				
	jeudi 29 mai 2025- Ascension				
	vendredi 15 août 2025- Assomption				
	mardi 11 novembre 2025				
	Non abonnés ou jours non compris dans l'abonnement :			<b>B2</b>	
	jeudi 1 mai 2025				
	jeudi 8 mai 2025				
	jeudi 29 mai 2025- Ascension				
	vendredi 15 août 2025- Assomption				
	mardi 11 novembre 2025				
	<b>B.5 Occupation des coursives pour animations extérieures sans lien avec le marché alimentaire</b>			212,50	255,00
	<b>B.6 Occupation des coursives</b>			203,33	250,00

**B.6 Occupation des placiis pour animacions extérieures sans liaison avec le marché alimentaire**  
Préalablement à la prise d'un abonnement, il aura observé une période d'essai de 2 mois afin de veiller à l'assiduité du producteur ou revendeur. Pendant cette période, il sera appliquée la

Pôle Cadre de Vie  
DRAU

#### REDEVANCE DES DECHETS HABITACULAIRES DE NIORT

		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2025		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2025	
REDEVANCE DECHETS		HT	TTC	HT	TTC
REDEVANCE DECHETS HALLES ET EXTERIEUR	C.1 : Abonnés Halles et extérieurs - par mois			21,33	25,60
	C.1.1 : Boucherie, poissonnerie			14,63	17,55
	C.1.2 : Brasserie, charcuterie, ostriculture, volaille, triperie			6,58	7,90
	C.1.3 : Boulangerie, chocolat, conserverie et épicerie, fromage, fleurs et plants, maraîchage (fruit et légumes), miel, pâtisserie sèche, torréfaction, plats à emporter, viticulture, volaille vivante			1,33	1,60
	C.2 : Non abonnés extérieurs par séance				
EXTERIEUR DES HALLES	ACCES ELECTRICITE	HT	TTC	HT	TTC
	D.1 : Abonnés extérieurs - par mois			9,04	10,85
	D.1.1 Vitrine et néon			3,00	3,60
	D.1.2 Balance			1,13	1,35
	D.2 : Non abonnés extérieurs - par séance			0,42	0,50
INTERIEUR DES HALLES	FORFAIT POUR MISE A DISPOSITION D'UN BAC DE RECUPERATION DES POLYSTYRENES	HT	TTC	HT	TTC
	E.1 : Mise à disposition de bacs individuels aux polsonniers			61,68	73,80
	E.1.1 le bac-par mois-pour 1 enlèvement par semaine			39,04	46,85
	E.2 : Mise à disposition de bacs individuel coquilles polsonniers				
	E.2.1 le bac par semaine				



**b) Difficultés de paiement et impayés**

Globalement, il convient de mentionner qu'au cours de l'exercice 2024, les paiements ont été honorés dans les délais.

Il convient de rappeler qu'au titre de l'exercice 2022, une provision avait été comptabilisée compte tenu de la défaillance d'un commerçant, placé en liquidation judiciaire, dans le paiement de ses loyers. La mise en liquidation judiciaire de ce commerçant avait donné lieu à une déclaration de créances auprès de Maître Thomas HUMEAU, Mandataire judiciaire, pour un montant de 3 128,19 euros. Cette créance a été intégralement réglée par le Mandataire judiciaire, courant janvier 2024.

**c) Actions d'animation de communication et de développement**

**Actions d'Animation et de communication**

Janvier et février 2024 : accueil des trufficulteurs des deux sèvres

Février 2024: jeu de la st valentin avec la Nouvelle République

Mars 2024 : jeu de Pâques avec la Nouvelle République

Mai 2024 : distributions de roses pour la fête des mères

Avril mai juin 2024 : animations pour le plus beau marché avec remise du titre le 27 juin en direct au journal de TF1

Juillet 2024 : jeu de l'été avec la Nouvelle République

Juillet aout 2024 : Before des jeudis niortais

Octobre 2024 : jeu d'hallowen avec la Nouvelle République

Décembre 2024 : festivités de Noël avec la Nouvelle République et la présence du Père Noël

Partenariats divers extérieurs :

NIORT Rugby club

Nouvelles scènes

course 12/24

Moulin du roc

La SEM des Halles est présente dans les comités :

- de pilotage du centre-ville managé par la ville de Niort et la Chambre de commerce et d'industrie ;
- de direction de l'office de tourisme communautaire managé par la Communauté d'Agglomération de Niort.

D'autre part, la SEM des Halles communique sur différents aspects de la vie économique avec les services de la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre d'agriculture et la Chambre des métiers ainsi qu'avec le service économique de la communauté d'agglomération de Niort :

- sur l'évolution des métiers ;
- sur les porteurs de projets.

### Actions de développement

Animation et développement de la promotion du marché :

- Circuit court
- Producteur et produit du terroir

### Mouvements d'occupation

A cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, sont intervenues les mutations de bancs suivantes :

- 1) Monsieur GARCIN Jérôme a récupéré le banc au nom de la Société La Salaison du Donjon à la place de Madame TRZCINSKI Fabienne.
- 2) Le banc de la SARL Melissa a été récupéré par la Société DNT (cuisine vietnamienne).
- 3) Monsieur POUBLANC Philippe a vendu son banc à l'EIRL Gilbert Jimmy.
- 4) Un nouveau commerçant, sur l'ancien emplacement du fleuriste : SAS FEE TE VOUS PLAISIR ( chocolatier )
- 5) Mr FREMENTEAU Christophe a été remplacé par Monsieur BLAIS Melvin
- 6) Le banc de la SAS GERBAUDIE a été transféré à la SARL GERBAUDIE

### 4. Les conditions d'exercice du service public

#### a) Le nombre de commerçants exerçant sous les Halles

Le Directoire a défini en 2012 six grandes familles de commerçants organisées autour des métiers suivants :

- VIANDE : boucher traditionnel et Bio, chevalin, tripier, volailler, charcutiers, traiteur.
- MAREE : poissonnier, ostréiculteur, écailler.
- FRUITS LEGUMES : Fruit, légume, fleur.
- FROMAGER
- BOULANGER PATISSIER : boulanger, pâtissier et chocolatier
- DIVERS : apiculteur, restaurateur, viticulteur, conserverie, torréfaction, volaille vivante.

Ces grandes familles ont aussi été organisées autour des types de commerçants (Producteurs ou Revendeurs) et au regard du lieu d'exploitation intérieur ou extérieur des Halles.

Au 31 décembre 2024, l'offre commerciale se répartit selon le tableau ci-dessous, concernant les commerçants abonnés :

FAMILLES	
VIANDE	29
MAREE	10
FRUITS LEGUMES	31
FROMAGER	11
BOULANGERIE PATISSERIE	10
DIVERS	14
<b>TOTAL</b>	<b>105</b>

L'ensemble des bancs à l'intérieur des halles est occupé par 58 abonnés.

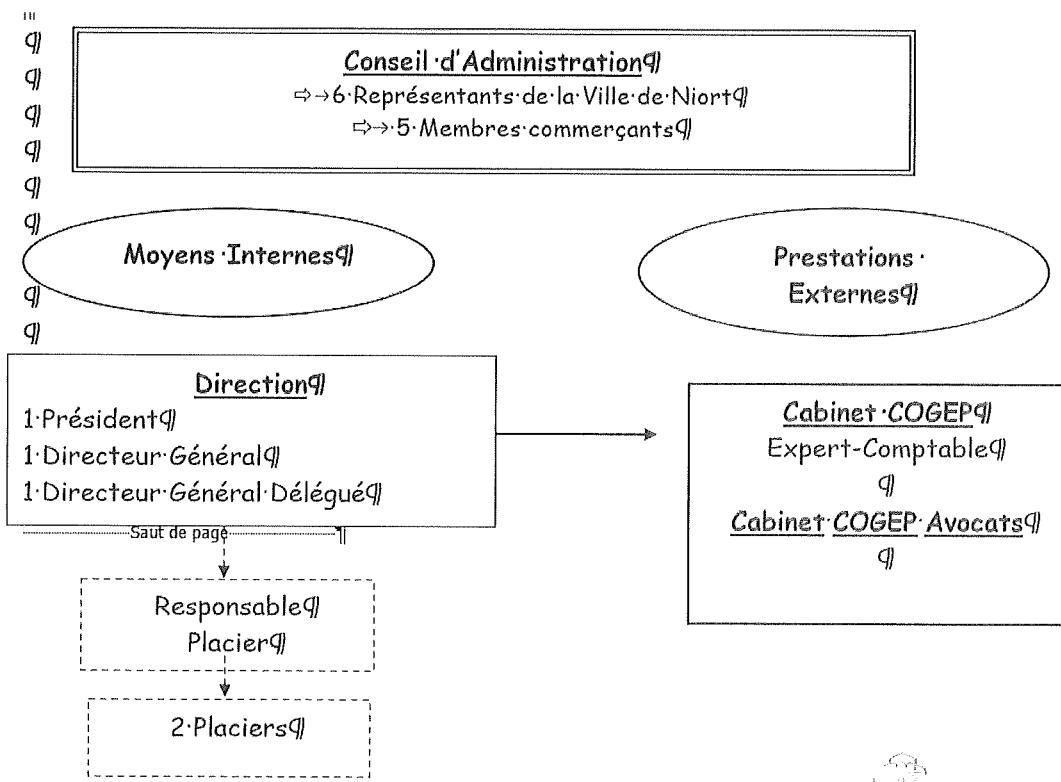
47 abonnés sont également installés à l'extérieur.

Le nombre total de commerçants s'élève environ à 120 (y compris les non abonnés).

### b) Le personnel

Le personnel des Halles se compose toujours de trois agents :

- Un responsable placier à temps plein qui, en complément de sa mission de placier, organise les plannings de travail et transmet au Cabinet d'Expertise comptable les documents nécessaires à l'établissement des bulletins de paie.
- Un placier à temps complet qui, en complément de sa mission de placier, assume la logistique des évènements liés au développement de la société.
- Un placier à 23h50 hebdomadaire.



## **1. Fiches signalétiques**

Fiche 1 : Fiche d'actionnariat et juridique

### **Mouvements d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :**

Il est précisé que les mouvements d'actions suivants ont été validés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

Une action de Madame TRZCINSKI Fabienne cédée à la Société La Salaison du Donjon.

Une action cédée par Mr FREMENTEAU Christophe à Monsieur Melvin BLAIS

## **Fiche 2 :**

La SAEM pour la gestion des Halles de Niort délégataire gère à ses risques et périls, sa rémunération est constituée des droits de place et recettes diverses en lien avec l'activité y compris la refacturation auprès des commerçants des coûts incombant tels l'enlèvement et le traitement des déchets.

Les tarifs applicables aux commerçants œuvrant sous les Halles sont votés par le Conseil Municipal de la ville de Niort qui en conserve la maîtrise, sur proposition de la SAEM des Halles.

※

**MONSIEUR FERNANDO DAVID MARQUES-RODRIGUES-VIDEIRA**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assinado por:  
  
A52EC589F63F433...

**COGEP**

**SA SEM DES HALLES**

Place des Halles

79000 NIORT

## **COMPTES ANNUELS 2024**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024



**SOGEC MAINE NIORT**

451 Avenue de Paris

79000 NIORT

05 32 09 06 35

# Sommaire

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Attestation de présentation des comptes	1
----- Etats de synthèse -----	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de Résultat 1/2	5
Compte de Résultat 2/2	6
----- Etats détaillés -----	7
Détail de l'Actif	8
Détail du Passif	9
Détail du Compte de Résultat	10
Soldes Intermédiaires de Gestion	12
----- Liasse fiscale -----	13
BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés	14
BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés	15
BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés	16
BIC-RN 2050 - Bilan Actif	17
BIC-RN 2051 - Bilan Passif	18
BIC-RN 2052 - Compte de résultat	19
BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite	20
BIC-RN 2054 - Immobilisations	21
BIC-RN 2054 bis - Ecarts de réévaluation	22
BIC-RN 2055 - Amortissements	23
BIC-RN 2056 - Provisions	24
BIC-RN 2057 - Créances et Dettes	25
BIC-RN 2058A - Résultat fiscal	26
BIC-RN 2058B - Suivi des déficits	27
BIC-RN 2058C - Renseignements divers	28
BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values	29
BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values	30
BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values	31
BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT	32
BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée	33
BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1	34
BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1	35

## Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SA SEM DES HALLES** relatifs à l'exercice du **01/01/2024** au **31/12/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

**Total du bilan :** 223 791 euros

**Chiffre d'affaires :** 265 311 euros

**Résultat net comptable :** -13 776 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

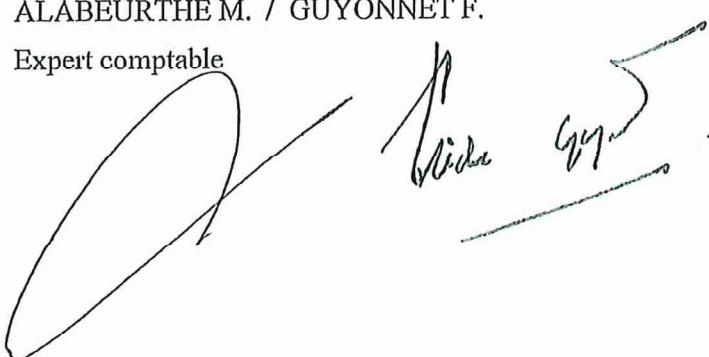
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à NIORT

Le 24/03/2025

ALABEURTHE M. / GUYONNET F.

Expert comptable

A photograph of two handwritten signatures. The signature on the left is a large, stylized 'A' and 'G'. The signature on the right is a stylized 'M' and 'F'.

## COMPTES ANNUELS 2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024



## ETATS DE SYNTHESE



**COGEP**

## Bilan Actif

ACTIF IMMOBILISE

ACTIF CIRCULANT

COMPTES DE REGULARISATION

31/12/2024				31/12/2023	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Nel	Net
Capital souscrit non appelé	(1)				
<b>IMMobilisations INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions brevets droits similaires	1 519		1 519		
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles	1 000		1 000		
Avances et acomptes					
<b>IMMobilisations CORPORELLES</b>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.	22 573		19 061	3 511	6 789
Autres immobilisations corporelles	50 360		50 360		
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMobilisations FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations	390			390	390
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL (II)</b>	<b>75 841</b>		<b>71 940</b>	<b>3 901</b>	<b>7 179</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>					
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances clients et comptes rattachés	9 522			9 522	17 427
Autres créances	5 650			5 650	6 783
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	<b>202 993</b>			<b>202 993</b>	<b>206 330</b>
Charges constatées d'avance	1 725			1 725	2 019
<b>TOTAL (III)</b>	<b>219 890</b>			<b>219 890</b>	<b>232 559</b>
<b>Frais d'émission d'emprunt à étailler (IV)</b>					
<b>Primes de remboursement des obligations (V)</b>					
<b>Ecart de conversion actif (VI)</b>					
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>295 731</b>		<b>71 940</b>	<b>223 791</b>	<b>239 738</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

## Bilan Passif

31/12/2024

31/12/2023

Capitaux Propres

Autres fonds propres

Provisions

DETTE (1)

Capital social ou individuel	130 050	130 050
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
<b>RESERVES</b>		
Réserve légale	13 005	13 005
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	20 664	37 207
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice</b>	(13 776)	(16 543)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>149 944</b>
		<b>163 719</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>	
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>	
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 571	5 763
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 558	42 820
Dettes fiscales et sociales	25 675	24 709
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 272
Autres dettes	1 043	455
Produits constatés d'avance (1)		
	<b>Total des dettes</b>	<b>73 847</b>
		<b>76 019</b>
Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>223 791</b>
		<b>239 738</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	(13 775,52)	(16 542,93)
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	72 331	72 497
(3) Dont emprunts participatifs	48	254

Compte de Résultat 1/2

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

		31/12/2024	31/12/2023
	France	Exportation	12 mois
Ventes de marchandises			
Production vendue (Biens)			
Production vendue (Services et Travaux)	265 311		251 362
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>265 311</b>		<b>251 362</b>
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			2 400
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			2 607
Autres produits			8
<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>	<b>270 326</b>		<b>253 894</b>
Achats de marchandises			
Variation de stock			
Achats de matières et autres approvisionnements			
Variation de stock			
Autres achats et charges externes			107 705
Impôts, taxes et versements assimilés			15 677
Salaires et traitements			111 401
Charges sociales du personnel			36 984
Colisations personnelles de l'exploitant			35 326
Dotations aux amortissements :			
- sur immobilisations			3 278
- charges d'exploitation à répartir			2 693
Dotations aux dépréciations :			
- sur immobilisations			
- sur actif circulant			
Dotations aux provisions			
Autres charges		1	9
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>	<b>283 118</b>		<b>269 335</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(12 792)</b>	<b>(15 441)</b>

Compte de Résultat 2/2

31/12/2024

31/12/2023

RESULTAT D'EXPLOITATION		(12 792)	(15 441)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
Produits financiers	Perle supportée ou bénéfice transféré		
	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres Intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Défauts positifs de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des produits financiers</b>		
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	984	1 102
	Défauts négatifs de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>	984	1 102
	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	(984)	(1 102)
	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	(13 776)	(16 543)
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b>		
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>		
	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
PARTICIPATION DES SALARIES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES			
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	270 326	253 894
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	284 101	270 437
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	(13 776)	(16 543)

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

## COMPTE ANNUEL 2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024



## ETATS DETAILLÉS



COGEP

## Détail de l'Actif

		01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
<b>Capital souscrit non appelé</b>							
<b>TOTAL II - Actif Immobilisé NET</b>		<b>3 901,14</b>	<b>1,74</b>	<b>7 179,27</b>	<b>2,99</b>	<b>(3 278,13)</b>	<b>-45,66</b>
<b>Concessions brevets et droits similaires</b>							
20500000 Logiciels		1 519,00	0,68	1 519,00	0,63		
28050000 Amortissement logiciels		(1 519,00)	-0,68	(1 519,00)	-0,63		
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>							
20800000 Autres Immo Incorporelles		1 000,00	0,45	1 000,00	0,42		
28080000 Amortissement Immo Incorporel		(1 000,00)	-0,45	(1 000,00)	-0,42		
<b>Installations techniques, matériel et outillage</b>		<b>3 511,24</b>	<b>1,57</b>	<b>6 789,37</b>	<b>2,03</b>	<b>(3 278,13)</b>	<b>-40,28</b>
21540000 Matériel et outillage		22 572,57	10,09	22 876,08	9,54		
28154000 Amortissement matériel outillage		(19 061,33)	-8,52	(16 086,71)	-6,71	(303,51)	-1,33
(2 974,62)						(2 974,62)	-18,49
<b>Autres immobilisations corporelles</b>							
21810000 Insta g n agence am nag diver		48 840,39	21,82	48 840,39	20,37		
21830000 Matériel de bureau et materiel		1 287,00	0,58	1 287,00	0,54		
21840000 Mobilier		232,44	0,10	232,44	0,10		
28181000 Amortissement Insta g n agence		(48 840,39)	-21,82	(48 840,39)	-20,37		
28183000 Amortissement mat bureau et inf		(1 287,00)	-0,58	(1 287,00)	-0,54		
28184000 Amortissement mobilier		(232,44)	-0,10	(232,44)	-0,10		
<b>Créances rattachées à des participations</b>							
26700000 Cr ances rattach s a des parti		389,90	0,17	389,90	0,16		
		389,90	0,17	389,90	0,16		
<b>TOTAL III - Actif Circulant NET</b>		<b>219 889,95</b>	<b>98,26</b>	<b>232 558,98</b>	<b>97,01</b>	<b>(12 669,03)</b>	<b>-5,45</b>
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>							
041D Collectif clients débiteurs		9 521,96	4,25	17 426,59	7,27	(7 904,63)	-45,36
41600000 Client douteux		7 362,40	3,29	15 229,43	6,35	(7 867,03)	-51,66
41810000 Clients factures a établir		2 159,56	0,96	3 128,19	1,30	(3 128,19)	-100,0
49100000 Dépréclation compte client				1 675,80	0,70	483,76	28,87
				(2 606,83)	-1,09	2 606,83	100,00
<b>Autres créances</b>							
42500000 Personnel - avances et acompte		5 650,37	2,52	6 783,36	2,83	(1 132,99)	-16,70
44562100 Tva sur Immobilisations		804,24	0,36	804,24	0,34		
44566100 Tva d ductible 20		1 129,01	0,50	378,60	0,16	(378,60)	-100,0
44580100 Tva à régulariser				969,67	0,40	159,34	16,43
44586000 Taxe s ca factures non parvenu		1 317,12	0,59	641,00	0,27	(641,00)	-100,0
46870000 Produit a recevoir		2 400,00	1,07	1 589,85	0,66	(272,73)	-17,15
				2 400,00	1,00		
<b>Disponibilités</b>							
51210000 Banque populaire		202 993,08	90,71	206 330,45	86,06	(3 337,37)	-1,62
51220000 Crédit mutuel		31 904,93	14,26	13 610,00	5,68	18 294,93	134,42
51250000 Comptes à termes		121 088,15	54,11	142 720,45	59,53	(21 632,30)	-15,16
		50 000,00	22,34	50 000,00	20,86		
<b>Charges constatées d'avance</b>							
48600000 Charges contest es d avance		1 724,54	0,77	2 018,58	0,84	(294,04)	-14,57
		1 724,54	0,77	2 018,58	0,84	(294,04)	-14,57
<b>TOTAL DU BILAN ACTIF</b>		<b>223 791,09</b>	<b>100,0</b>	<b>239 738,25</b>	<b>100,0</b>	<b>(15 947,16)</b>	<b>-6,65</b>

## Détail du Passif

	01/01/2024 31/12/2024	12 mols	01/01/2023 31/12/2023	12 mols	Variations	%
<b>TOTAL I - Capitaux propres</b>	<b>149 943,94</b>	<b>67,00</b>	<b>163 719,46</b>	<b>68,29</b>	<b>(13 775,52)</b>	<b>-8,41</b>
Capital Social ou individuel	130 050,00	58,11	130 050,00	54,25		
10130000 Capital souscrit appelle versé	130 050,00	58,11	130 050,00	54,25		
Réserve légale	13 005,00	5,81	13 005,00	5,42		
10610000 Réserve légale	13 005,00	5,81	13 005,00	5,42		
Autres réserves	20 664,46	9,23	37 207,39	15,52	(16 542,93)	-44,46
10680100 Autres réserves	20 664,46	9,23	37 207,39	15,52	(16 542,93)	-44,46
Résultat de l'exercice	(13 775,52)	-6,16	(16 542,93)	-6,00	2 767,41	16,73
<b>TOTAL II - Autres fonds propres</b>						
<b>TOTAL III - Total des Provisions</b>						
<b>TOTAL IV - Total des dettes</b>	<b>73 847,15</b>	<b>33,00</b>	<b>76 018,79</b>	<b>31,71</b>	<b>(2 171,64)</b>	<b>-2,86</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 571,33	1,60	5 763,24	2,40	(2 191,91)	-38,03
16400000 Emprunt auprès des ls de cr d	3 521,35	1,57	5 506,13	2,30	(1 984,78)	-38,05
16884000 Emprunt intérêts courus	2,08		3,26		(1,18)	-36,20
51980000 Intérêts courus s concours ban	47,90	0,02	263,85	0,11	(205,95)	-81,13
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 557,78	19,46	42 819,98	17,06	737,80	1,72
40100000 Fournisseurs	9 957,91	4,45	9 362,84	3,91	595,07	6,36
40810000 Fournisseurs factures non parv	33 599,87	15,01	33 457,14	13,06	142,73	0,43
Dettes fiscales et sociales	25 674,56	11,47	24 709,03	10,31	965,53	3,91
42100000 Personnel r mun rations dues	2 568,80	1,15	2 323,71	0,97	245,09	10,55
42820000 Personnel cong s payer	7 901,65	3,53	6 983,56	2,91	918,09	13,15
43100000 Urssaf	4 327,87	1,93	4 256,00	1,78	71,87	1,69
43702000 Mutuelle	726,89	0,32	674,78	0,28	52,11	7,72
43703000 Retraite	1 006,23	0,45	937,78	0,39	68,45	7,30
43820000 Charges soc congés payés	2 535,13	1,13	2 117,56	0,88	417,57	19,72
44210000 Pr l vement la source	22,40	0,01	19,00	0,01	3,40	17,89
44551100 Tva a d caisser france	4 840,00	2,16	3 901,00	1,63	939,00	24,07
44571000 Tva collectée 20	1 142,41	0,51	3 009,57	1,26	(1 867,16)	-62,04
44580100 Tva à régulariser	99,83	0,04			99,83	
44587000 Tva sur le ca a tablir	269,24	0,12	253,45	0,11	15,79	6,23
44862000 Taxe apprentissage	97,79	0,04	97,38	0,04	0,41	0,42
44863000 Formation	136,32	0,06	135,24	0,06	1,08	0,80
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			2 271,60	0,95	(2 271,60)	-100,0
40400000 Fournisseurs d immobilisations			2 271,60	0,95	(2 271,60)	-100,0
Autres dettes	1 043,48	0,47	454,94	0,19	588,54	129,37
041C Collectif clients crédeuteurs	499,43	0,22	299,05	0,13	199,58	66,56
41980000 Rabais remises ristournes	544,05	0,24	155,09	0,06	388,96	250,00
<b>TOTAL DU BILAN PASSIF</b>	<b>223 791,09</b>	<b>100,0</b>	<b>239 738,25</b>	<b>100,0</b>	<b>(15 947,16)</b>	<b>-6,65</b>

## Détail du Compte de Résultat

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>270 325,90</b>	<b>101,8</b>	<b>253 894,40</b>	<b>101,0</b>	<b>16 431,50</b>	<b>6,47</b>
<b>Ventes de marchandises</b>						
<b>Production vendue Biens</b>						
<b>Production vendue Services + Travaux</b>	<b>265 311,11</b>	<b>100,0</b>	<b>251 361,59</b>	<b>100,0</b>	<b>13 949,52</b>	<b>5,55</b>
<b>Production vendue Services FRANCE</b>	<b>265 311,11</b>	<b>100,0</b>	<b>251 361,59</b>	<b>100,0</b>	<b>13 949,52</b>	<b>5,55</b>
70600000 Prestation de services	5 552,11	2,09	4 337,15	1,73	1 214,96	28,01
70610000 Redevance occupation intérieur	168 235,56	63,41	156 745,04	62,36	11 490,52	7,33
70620000 Redevance occupation extérieur	69 655,71	26,25	69 620,98	27,70	34,73	0,05
70810000 Refacturation eau	5 049,60	1,90	4 602,40	1,83	447,20	9,72
70811000 Accès électricité	1 433,46	0,54	1 529,94	0,61	(96,48)	-6,31
70840000 Refacturation contrôle sécurité	2 276,50	0,86	2 206,32	0,88	70,18	3,18
70860000 Redevance déchets	13 108,17	4,94	12 319,76	4,90	788,41	6,40
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>265 311,11</b>	<b>100,0</b>	<b>251 361,59</b>	<b>100,0</b>	<b>13 949,52</b>	<b>5,55</b>
<b>Subventions</b>						
74000000 Subventions d'exploitation	2 400,00	0,90	2 400,00	0,95		
<b>Reprises sur amortis, dépréciations et provisions</b>	<b>2 606,83</b>	<b>0,98</b>			<b>2 606,83</b>	
78174000 Rep's prov d'exploitation cranc	2 606,83	0,98			2 606,83	
<b>Autres produits d'exploitation</b>						
75800000 Produits divers de gestion cou	7,96		132,81	0,05	(124,85)	-94,01
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>283 117,76</b>	<b>106,7</b>	<b>269 335,33</b>	<b>107,1</b>	<b>13 782,43</b>	<b>5,12</b>
<b>Autres achats et charges externes</b>						
60611000 Electricité	9 243,67	3,48	8 073,15	3,21	1 170,52	14,50
60612000 Eau	5 896,24	2,22	5 813,61	2,31	82,63	1,42
60630000 Petit équipement	32,92	0,01	12,50		20,42	163,36
60640000 Fournitures administratives	651,75	0,25	1 072,55	0,43	(420,80)	-39,23
60680000 Vêtements	374,29	0,14	1 011,85	0,40	(637,56)	-63,01
61100000 Redevance can	9 237,02	3,48	8 813,38	3,51	123,64	4,81
61110000 Redevance blonerval refood	6 528,00	2,46	5 400,00	2,15	1 128,00	20,89
61120000 Redevance ville de niort	95,00	0,04	106,00	0,04	(11,00)	-10,38
61130000 Redevance poubelle texier	6 161,05	2,32	6 410,00	2,55	(248,95)	-3,88
61350000 Locations mobilières	2 245,67	0,05			2 245,67	
61500000 Entretien et réparation	6 810,34	2,57	7 799,52	3,10	(989,18)	-12,68
61560000 Maintenance	3 438,63	1,30	3 678,54	1,46	(239,91)	-6,52
61610000 Assurance multirisque	2 022,88	0,76	388,00	0,15	1 634,88	421,36
62260000 Honoraires	16 489,53	6,22	13 814,33	5,50	2 675,20	19,37
62261100 Honoraires cac	4 769,21	1,80	4 529,90	1,80	239,31	5,28
62270000 Frais d'actes contentieux	42,68	0,02	47,26	0,02	(4,58)	-9,69
62300000 Publicité publication relation	16 024,67	6,04	13 347,81	5,31	2 676,86	20,05
62340000 Cadeaux clients	2 056,11	0,77	3 538,45	1,41	(1 482,34)	-41,89
62380000 Pourboires dons courants	1 370,00	0,52	1 721,00	0,68	(351,00)	-20,40
62570000 Réception	389,24	0,15	149,82	0,06	239,42	169,81
62610000 Frais de tél communication	1 018,59	0,38	1 268,62	0,50	(250,03)	-19,71
62620000 Frais de postaux	309,60	0,12	139,20	0,06	170,40	122,41
62820000 Ville de niort dsp	20 570,00	7,75	20 570,00	8,18		
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>15 677,13</b>	<b>6,91</b>	<b>15 514,52</b>	<b>6,17</b>	<b>162,61</b>	<b>1,05</b>
63120000 Taxe apprentissage	738,99	0,28	735,46	0,29	3,53	0,48
63330000 Particip. des employeurs à fc	777,14	0,29	806,06	0,32	(28,92)	-3,59

## Détail du Compte de Résultat

		01/01/2024 31/12/2024	12 mols	01/01/2023 31/12/2023	12 mols	Variations	%
63511000	Cfe	889,00	0,34	870,00	0,35	19,00	2,18
63512100	Taxes foncières	13 272,00	5,00	13 103,00	5,21	169,00	1,29
<b>Salaires et traitements</b>		<b>111 400,91</b>	<b>41,99</b>	<b>108 087,06</b>	<b>43,00</b>	<b>3 313,85</b>	<b>3,07</b>
64100000	Rémunération du personnel	110 482,82	41,64	108 164,15	43,03	2 318,67	2,14
64120000	Variation cp	918,09	0,35	(1 689,44)	-0,67	2 607,53	154,34
64141000	Indemnités non assujetties			1 612,35	0,64	(1 612,35)	-100,0
<b>Charges sociales du personnel</b>		<b>36 983,96</b>	<b>13,94</b>	<b>35 326,22</b>	<b>14,05</b>	<b>1 657,74</b>	<b>4,69</b>
64510000	Collation a l urssaf	26 408,36	9,05	25 815,02	10,27	593,34	2,30
64520000	Collsations aux mutuelles	3 962,15	1,49	3 902,14	1,55	60,01	1,54
64530000	Cirpec	5 823,35	2,19	5 580,01	2,22	243,34	4,36
64581000	Prov ch soc congés a payer	417,57	0,16	(224,15)	-0,09	641,72	286,29
64750000	Médecine de travail	372,53	0,14	253,20	0,10	119,33	47,13
<b>Dotation aux amortissements sur immobilisations</b>		<b>3 278,13</b>	<b>1,24</b>	<b>2 692,91</b>	<b>1,07</b>	<b>585,22</b>	<b>21,73</b>
68112000	Dotation amort Immo corporelle	3 278,13	1,24	2 692,91	1,07	585,22	21,73
<b>Autres charges de gestion courante</b>		<b>0,54</b>		<b>9,13</b>		<b>(8,59)</b>	<b>-94,09</b>
65800000	Charges diverses s gestion cou	0,54		9,13		(8,59)	-94,09
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>(12 791,86)</b>	<b>-4,02</b>	<b>(15 440,93)</b>	<b>-6,14</b>	<b>2 649,07</b>	<b>17,16</b>
<b>Total des produits financiers</b>							
<b>Total des charges financières</b>		<b>983,66</b>	<b>0,37</b>	<b>1 102,00</b>	<b>0,44</b>	<b>(118,34)</b>	<b>-10,74</b>
<b>Intérêts et charges assimilées</b>		<b>983,66</b>	<b>0,37</b>	<b>1 102,00</b>	<b>0,44</b>	<b>(118,34)</b>	<b>-10,74</b>
66116000	Intérêts des emprunts	44,80	0,02	63,99	0,03	(19,19)	-29,99
66160000	Intérêts bancaires	938,86	0,35	1 038,01	0,41	(99,15)	-9,55
<b>Résultat financier</b>		<b>(983,66)</b>	<b>-0,37</b>	<b>(1 102,00)</b>	<b>-0,44</b>	<b>118,34</b>	<b>10,74</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>		<b>(13 775,52)</b>	<b>-5,19</b>	<b>(16 542,93)</b>	<b>-6,58</b>	<b>2 767,41</b>	<b>16,73</b>
<b>Total des produits exceptionnels</b>							
<b>Total des charges exceptionnelles</b>							
<b>Résultat exceptionnel</b>							
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>(13 775,52)</b>	<b>-5,19</b>	<b>(16 542,93)</b>	<b>-6,58</b>	<b>2 767,41</b>	<b>16,73</b>

# Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/01/2024 31/12/2024	12 mols	01/01/2023 31/12/2023	12 mols		
					Ecart	%
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>265 311</b>	<b>100,00</b>	<b>251 362</b>	<b>100,00</b>	<b>13 950</b>	<b>5,55</b>
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
<b>MARGE COMMERCIALE (a)</b>						
Production vendue	265 311	100,00	251 362	100,00	13 950	5,55
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>265 311</b>	<b>100,00</b>	<b>251 362</b>	<b>100,00</b>	<b>13 950</b>	<b>5,55</b>
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe						
<b>MARGE BRUTE PRODUCTION (b)</b>	<b>265 311</b>	<b>100,00</b>	<b>251 362</b>	<b>100,00</b>	<b>13 950</b>	<b>5,55</b>
<b>MARGES (Commerciale + Production)</b>	<b>265 311</b>	<b>100,00</b>	<b>251 362</b>	<b>100,00</b>	<b>13 950</b>	<b>5,55</b>
- Achats non stockés (c)	16 199	6,11	15 984	6,36	215	1,36
- Autres charges externes (c)	99 578	37,53	91 722	36,49	7 856	8,57
<b>CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS</b>	<b>115 777</b>	<b>43,84</b>	<b>107 705</b>	<b>42,85</b>	<b>8 072</b>	<b>7,49</b>
<b>VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)</b>	<b>149 534</b>	<b>56,36</b>	<b>143 656</b>	<b>57,15</b>	<b>5 878</b>	<b>4,09</b>
+ Subventions d'exploitation	2 400	0,90	2 400	0,95		
- Impôts, taxes sur rémunérations	1 516	0,57	1 542	0,61	(25)	-1,65
- Autres impôts et taxes	14 161	5,34	13 973	5,56	188	1,35
- Salaires et traitements	111 401	41,99	108 087	43,00	3 314	3,07
- Charges sociales	36 984	13,94	35 326	14,05	1 658	4,69
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>(12 128)</b>	<b>-4,57</b>	<b>(12 872)</b>	<b>-5,12</b>	<b>744</b>	<b>5,78</b>
+ Reprises sur amortissements et provisions	2 607	0,98			2 607	
+ Autres produits d'exploitation	8		133	0,05	(125)	-94,01
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	3 278	1,24	2 693	1,07	585	21,73
- Autres charges de gestion courante	1		9		(9)	-94,09
<b>RÉSULTAT EXPLOITATION</b>	<b>(12 792)</b>	<b>-4,02</b>	<b>(15 441)</b>	<b>-6,14</b>	<b>2 649</b>	<b>17,16</b>
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	984	0,37	1 102	0,44	(118)	-10,74
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>(13 776)</b>	<b>-5,19</b>	<b>(16 543)</b>	<b>-6,58</b>	<b>2 767</b>	<b>16,73</b>
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>						
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>(13 776)</b>	<b>-5,19</b>	<b>(16 543)</b>	<b>-6,58</b>	<b>2 767</b>	<b>16,73</b>



Exercice clos le 31 décembre **2024**

---

**RAPPORT**  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS

**SEM DES HALLES DE NIORT**

Les Halles

79000 NIORT



## NIORT

53 rue des Marais  
CS 18421  
79024 NIORT Cedex  
Tél.: 05 49 32 49 01  
[www.groupey.fr](http://www.groupey.fr)

## SEM DES HALLES DE NIORT

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Assemblée Générale de la SEM DES HALLES DE NIORT,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SEM DES HALLES DE NIORT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Conformément à la possibilité ouverte aux micro-entreprises par l'article L.123-16-1 du Code de commerce, ces comptes ne comprennent pas d'annexe.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

---

##### GROUPE Y AUDIT

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Région Pays de la Loire - Membre de la Compagnie Régionale

Occitanie

Membre de l'Association Technique ATH

SAS au capital de 500 000 €

Siège social : 53 rue des Marais - CS 18421 - 79024 NIORT Cedex - Tél.: 05 49 32 49 01  
RCS NIORT B 377 530 563 - APE 6920 Z - TVA: FR 10 377 530 563



Membre indépendant du réseau  
international Moore Global.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### *Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires*

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

#### *Informations relatives au Gouvernement d'Entreprise*

Nous attestons de l'existence dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au Gouvernement d'Entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

#### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Niort, le 6 juin 2025

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPE Y Audit



Christophe MALÉCOT

## Bilan Actif

	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amort. et Dépréc.	Nel	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
<b>IMMobilisations INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets droits similaires	1 519		1 519	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	1 000		1 000	
Avances et acomptes				
<b>IMMobilisations CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage Indus.	22 573		19 061	3 511
Autres immobilisations corporelles	50 360		50 360	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMobilisations FINANCIERES (2)</b>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations	390			390
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL (II)</b>	<b>75 841</b>		<b>71 940</b>	<b>3 901</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
<b>CREANCES (3)</b>				
Créances clients et comptes rattachés	9 522		9 522	17 427
Autres créances	5 650		5 650	6 783
Capital souscrit appelé, non versé				
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
<b>DISPONIBILITES</b>				
Charges constatées d'avance	202 993		202 993	206 330
<b>TOTAL (III)</b>	<b>1 725</b>		<b>1 725</b>	<b>2 019</b>
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>219 890</b>		<b>219 890</b>	<b>232 559</b>
Frais d'émission d'emprunt à étalement (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>295 731</b>		<b>71 940</b>	<b>223 791</b>
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>295 731</b>		<b>71 940</b>	<b>223 791</b>
(1) dont droit au bail				
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				
(3) dont créances à plus d'un an				

ACTIF IMMOBILISE

ACTIF CIRCULANT

COMPTES DE REGULARISATION

SOCIETE

## Bilan Passif

Capitaux Propres

Autres fonds propres

Provisions

DETTES (1)

	31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel	130 050	130 050
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
<b>RESERVES</b>		
Réserve légale	13 005	13 005
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	20 664	37 207
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice</b>	(13 776)	(16 543)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>149 944</b>
	<b>Total des autres fonds propres</b>	<b>163 719</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
	<b>Total des provisions</b>	<b>3 571</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 571	5 763
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 558	42 820
Dettes fiscales et sociales	25 675	24 709
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 043	455
Produits constatés d'avance (1)		
	<b>Total des dettes</b>	<b>73 847</b>
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>223 791</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(13 775,52)	(16 542,93)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	72 331	72 497
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	48	254
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

		31/12/2024	31/12/2023
	France	Exportation	12 mois
Ventes de marchandises			
Production vendue (Biens)			
Production vendue (Services et Travaux)	265 311		265 311
Montant net du chiffre d'affaires	265 311		251 362
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		2 400	2 400
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		2 607	
Autres produits		8	133
<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>	<b>270 326</b>		<b>253 894</b>
Achats de marchandises			
Variation de stock			
Achats de matières et autres approvisionnements			
Variation de stock			
Autres achats et charges externes		115 777	107 705
Impôts, taxes et versements assimilés		15 677	15 515
Salaires et traitements		111 401	108 087
Charges sociales du personnel		36 984	35 326
Colisations personnelles de l'exploitant			
Dotations aux amortissements :			
- sur immobilisations		3 278	2 693
- charges d'exploitation à répartir			
Dotations aux dépréciations :			
- sur immobilisations			
- sur actif circulant			
Dotations aux provisions			
Autres charges		1	9
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>	<b>283 118</b>		<b>269 335</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(12 792)</b>		<b>(15 441)</b>

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2024	31/12/2023
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(12 792)	(15 441)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perle transférée		
	Perle supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des produits financiers</b>		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	984	1 102
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>	984	1 102
	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	(984)	(1 102)
	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	(13 776)	(16 543)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b>		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>		
	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
	<b>PARTICIPATION DES SALARIES</b>		
	<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>		
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	270 326	253 894
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	284 101	270 437
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	(13 776)	(16 543)

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées



**NIORT**

53 rue des Marais  
CS 18421  
79024 NIORT Cedex

Tél. : 05 49 32 49 01  
email : [groupey@groupey.fr](mailto:groupey@groupey.fr)

[www.groupey.fr](http://www.groupey.fr)



Exercice clos le 31 décembre **2024**

---

**RAPPORT SPECIAL**  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**SEM DES HALLES DE NIORT**

Les Halles

79000 NIORT



**NIORT**

53 rue des Marais  
CS 18421  
79024 NIORT Cedex  
Tél.: 05 49 32 49 01  
[www.groupey.fr](http://www.groupey.fr)

**SEM DES HALLES DE NIORT**

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Assemblée Générale de la SEM DES HALLES DE NIORT,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

---

**GROUPE Y AUDIT**

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Région Pays de la Loire - Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Aquitaine  
Membre de l'Association Technique ATH

SAS au capital de 500 000 €  
Siège social : 53 rue des Marais - CS 18421 - 79024 NIORT Cedex - Tél.: 05 49 32 49 01  
RCS NIORT B 377 530 563 - APE 6920 Z - TVA: FR 10 377 530 563



Membre Indépendant du réseau  
International Moore Global.

## **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

### **1. Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions des articles L. 225-38 du Code de commerce.

Par ailleurs, depuis l'entrée en vigueur de la loi n°2022-217 du 21 février 2022, nous n'avons pas à être avisés des conventions autorisées et conclues entre votre société et une collectivité territoriale, actionnaire de la SEML.

De plus, nous n'avons pas à les relater dans le rapport spécial visé à l'article L. 225-40 du Code de commerce.

### **2. Conventions non autorisées préalablement**

En application des articles L. 225-42 et L. 821-10 du Code de commerce, nous vous signalons que la convention suivante n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable par votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

#### **Convention avec la Ville de Niort**

- Nature et objet

Dans sa délibération du 5 juillet 2012, votre Conseil d'administration avait autorisé la signature d'un avenant n° 1 à la Délégation de Service Public sur les modalités de gestion des déchets.

Cet avenant prévoyait la mise à disposition d'un conteneur froid destiné à recueillir les déchets fermentés cibles à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012.

Il est indiqué que la durée contractuelle de cette convention a pris fin en 2016.

Depuis lors, celle-ci a été reconduite tacitement et, aux fins de régularisation, un nouvel acte devra être signé et intégré dans la nouvelle Délégation de Service Public.

- Modalités

La charge supportée par votre société, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élève à 95 €.

- Circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie :

Cette convention n'a pas été soumise à la procédure des conventions réglementées car il s'agit d'une omission.

Fait à Niort, le 6 juin 2025

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPE Y Audit



Christophe MALÉCOT



**NIORT**

53 rue des Marais  
CS 18421  
79024 NIORT Cedex

Tél. : 05 49 32 49 01  
email : [groupey@groupey.fr](mailto:groupey@groupey.fr)

[www.groupey.fr](http://www.groupey.fr)